



Doc. 15250
22 juin 2021

Pour une politique européenne relative aux diasporas

Amendement¹ n° 5

Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 7.1.

Note explicative

Il est clair que cette Convention ne reflète pas les approches législatives de la majorité des États membres de l'Organisation. Seul neuf des 47 États membres du Conseil de l'Europe l'ont ratifiée au 25 janvier 2021.

Déposé par:

KOZHIN Vladimir, Fédération de Russie, NI
BASHKIN Aleksandr, Fédération de Russie, NI
FABRICHNYY Sergey, Fédération de Russie, NI
GANZIA Vera, Fédération de Russie, GUE
KUDRIAVTSEV Maksim, Fédération de Russie, NI
VASILENKO Dmitrii, Fédération de Russie, NI

1. 2021 - Deuxième partie de session

